

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Réunion du 16 DECEMBRE 2021 à 20 h**  
sous la présidence de **M. Frédéric RAGER, Maire.**

Tous les conseillers sont présents

Sont absents excusés :

Jean-François MORICE procuration à Frédéric RAGER  
Christiane BAROTIN procuration à Marie-Claude GODELAIN  
Aline PROUTEAU procuration à Stéphanie CROCHET

Le Conseil peut donc valablement délibérer.

Madame Stéphanie CROCHET a été élue secrétaire de séance

### **I Lecture des délibérations** **et approbation des comptes-rendus du Conseil du 19 novembre 2021**

#### **Ajout à l'ordre du jour**

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour les points ci-dessous  
(accordé à l'unanimité par le Conseil municipal)

#### **1 Virement de crédit – budget Assainissement**

Monsieur le Maire fait part qu'il est nécessaire d'effectuer des virements de crédit au budget assainissement. La trésorerie demande d'imputer une dépense sur l'article 6215 chapitre 012 alors qu'il n'a pas été prévu de crédit lors de l'élaboration du budget. Cette dépense étant imputée au 611 précédemment.

Accord du Conseil Municipal, à l'unanimité, pour effectuer les virements de crédit suivant :

|  |          |
|--|----------|
| - 611 sous traitance générale.....             | - 10 000 |
| - 618 divers .....                             | - 500    |
| + 6215 personnel affecté pour une collectivité | + 10 500 |

#### **2 Validation des conventions ESNOV**

Comme chaque année, l'entreprise ESNOV intervient pour la réalisation de l'entretien du sentier pédestre et de la piste cyclable. Les nouvelles conventions nous ont été envoyées.

- le sentier pédestre : 12 jours d'intervention pour 7 200 €
- la piste cyclable : 8 jours d'intervention pour 4 800€

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

## II DÉLIBÉRATIONS

### 1 – Réhabilitation bâtiment “ex Bouchon” en café restaurant

- Approbation du dossier d'Avant-Projet Définitif

Après plusieurs mois d'études et plusieurs réunions, l'architecte M Desbordes, du cabinet Interstices, nous a présenté l'avant-projet définitif. Le montant de l'A.P.D s'élève à 558 636.85€ HT. Il est conforme aux attentes des élus et au projet initial.

Le Conseil émet un avis favorable à l'Avant-projet définitif et décide de poursuivre l'opération, le dépôt du permis de construire et le dossier de consultation des entreprises pour lancer les appels d'offres.

Monsieur le Maire informe que le planning, très contraint, est respecté.

### 2 – Salles Communales

- Mise en place d'une "retenue forfaitaire" pour nettoyage non réalisé.

Il a été constaté à plusieurs reprises que les salles communales n'étaient pas nettoyées correctement après utilisation.

Le Conseil décide d'instaurer un montant forfaitaire de 90 € pour nettoyage en partie / ou non réalisé. Le règlement d'utilisation sera modifié en conséquence.

### 3 – Sydev - Mise en place d'un radar pédagogique route de Palluau

3 – 1 Des excès de vitesse sont régulièrement constatés sur les véhicules arrivant de Palluau en entrant dans le bourg de Maché. Afin d'attirer l'attention des conducteurs, un radar pédagogique sera installé juste avant l'intersection du Bd des Capucines et de la rue du Souvenir.

Coût global 4028 € TTC, reste à charge pour la commune : 2 820€ HT (la différence est prise en charge par le Sydev).

3 – 2 Eclairage public – proposition de modification des tranches horaires.

Le Conseil Municipal accepte de modifier les horaires d'éclairage.

A compter de la prochaine maintenance, soit courant Janvier, les candélabres s'éteindront à 22h et non plus à 23H. Ceci pour faire face aux augmentations importantes annoncées de l'électricité, et pour participer aux économies d'énergies.

3 – 3 La commune adhère au Sydev pour la fourniture de l'électricité, que ce soit pour les bâtiments comme pour l'éclairage public.

Nous venons de recevoir un courrier nous informant d'une augmentation d'environ 50% par rapport à 2021. Les décisions / actions d'économie citées ci-dessus, sont donc absolument nécessaires.

### 4 – Personnel Communal

Actuellement le personnel communal bénéficie d'autorisations d'absences en fonction de certains évènements familiaux. Il est proposé de rajouter, des autorisations d'absence pour garde d'enfants malades, aménagements des horaires de travail, l'assistance médicale.

Il est également proposé de faire appel au service de remplacement pour pallier aux éventuelles absences de personnels.

## 5 – Aménagement à la Boulangerie

Monsieur le Maire rappelle que Monsieur et Madame MAHY ont sollicité la collectivité pour modifier l'aménagement de l'espace de vente (client et professionnel). Celui-ci devenu trop exigu, compte tenu du développement de l'activité.

Après lecture des devis reçus de l'entreprise BROSSET d'un montant de 2 889.60 € TTC et l'entreprise BTI d'un montant de 2 551.19 € TTC, le Conseil accepte, à l'unanimité, les devis tel que présentés pour la réalisation des travaux d'agrandissement de "l'espace vente" de la boulangerie

## 6 – Validation de devis

6 – 1- Société CESBRON : devis de 1 926.00 € TTC pour établir le dossier de déclaration préalable, le bornage et le document d'arpentage pour la division de parcelles au lotissement le Petit Genetêt.

Un courrier sera adressé aux propriétaires du lotissement afin de les informer de ce projet. Le tarif de vente sera décidé une fois les coûts de viabilisation connus.

6 - 2 Entreprise Poissonnet TP : devis pour la suppression de l'ilot central route Palluau Montant 2 100 € TTC.

6 – 3 Entreprise Régional Ascenseur : suite à un orage en septembre l'ascenseur du bâtiment central est hors service. Le montant du devis de réparation est de 10 788.00 € TTC. L'assurance prend en charge 4 315.20 €. Après application de la vétusté, il reste 6 473. € TTC à la charge de la commune.

## 7 – Le point des travaux

\* Les travaux de marquage des places de stationnement sont terminés. Les potelets demandés par l'Agence Routière Départementale ont été mis en place sur la RD 40 rue du Calvaire.

\* La voirie de la rue des bleuets ne donne pas satisfaction. Elle sera refaite en début d'année ainsi que le marquage des emplacements de stationnement.

\* L'aménagement du sens unique rue du laga face au cimetière est terminé.

\* L'entreprise RENAUD a terminé l'arrachage des haies (coté piscine et Eglise).

\* Le Busage de la Grande Guyonnière prévu pour solutionner un soucis important lié aux eaux pluviales, est terminé.

## 8 – Divers

### 8.1 DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

\* devis validés :

- devis Xylem pour le changement d'une pompe du poste de relevage rue du Lac- coût 2708.02 € TTC + réparation de l'ancienne (pour en avoir une d'avance) coût 808.44 € TTC.

- Société Attila pour diverses réparations sur la toiture de l'Eglise: coût 901.50 € TTC  
Un devis est attendu pour le traitement de la charpente du clocher.

- Devis STGS pour la mise en place d'un compteur d'eau au bâtiment rue du Moulin à Eau, montant : 1 429.32 € TTC.

## 8.2 Déclarations d'intention d'aliéner :

Nous n'avons pas exercé notre droit de préemption pour les ventes suivantes :

\* propriété M et Mme BESSONNET Damien: 12 rue du bocage.

\* Terrain PRL "Les Malices" : 258 m<sup>2</sup> M Gontier

## 8.3 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VIE ET BOULOGNE

- La Communauté de Communes de Vie et Boulogne a approuvé le rapport quinquennal sur les attributions de compensation.

- Courrier de la CCVB pour une réunion concernant la réhabilitation de l'EHPAD de Palluau.

## 8.4 PREFECTURE

- Circulaire concernant une campagne de prévention et d'information sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

- Nouvelle circulaire/ arrêtés concernant la crise sanitaire.

## 8.5 CONSEIL DEPARTEMENTAL

- Le Conseil Départemental a répondu favorablement à notre demande et nous accorde une aide de 8 575 € dans le cadre des amendes de police.

- Document sur le plan biodiversité et climat 2020-2023, à disposition en mairie.

## 8.6 CONSEIL REGIONAL

/

## 8.7 Infos diverses

\* Accord par l'Agence de l'Eau d'une aide de 9 411.56 € pour l'hygiénisation des boues.

\* Courrier de Vendée numérique (arrivée de la fibre maximum fin 2023).

\* Visite du centre de tri (ZA les Ajoncs à la (Ferrière) : le 8 février 2022 à 18H pour les élus.

\* Courrier de Mme Annick Billon, Sénatrice.

\* Rencontre avec M Hercent de la DDTM – Police de l'Eau -Station d'épuration.

Prochaine réunion avec diverses administrations le 1er février 2022 pour l'étude de la filière boues de la station et le plan d'épandage.

\* Une réunion avec le Conseil de l'Ordre des médecins de Vendée est programmée le 23 décembre pour notre recherche de médecin.

\* Compte rendu d'une réunion pour l'extension du foyer des jeunes de Palluau.

\* Restitution de l'enquête de la CCI.

Une réunion va être organisée prochainement avec les producteurs.

\* Les Vœux du Conseil Municipal et le repas des aînés sont annulés en raison de la situation sanitaire.

Un colis sera distribué dans chaque foyer pour les personnes de 75 ans et plus entre Noël et le 1<sup>er</sup> de l'an.

- prochaines réunions du Conseil Municipal

le 21 janvier, 25 février et le 25 mars 2022 à 20H

## Intervention des délégués à la CCVB

Mme GODELAIN Marie-Claude : pas d'information à communiquer

M. FOURNIER Mickaël : pas d'information à communiquer

M. L'HOPITAULT Olivier : pas d'information à communiquer

## Interventions des Adjointes

### M. BARRE Damien

- \* Commission "sports" :  
La livraison du robot de tonte se fera en début d'année 2022
- \* Commission "communication" :  
Le bulletin municipal sera distribué début de semaine 51 avant les fêtes de Noël
- \* Syndicat Mixte Transport Scolaire :  
Les élus travaillent sur la carte scolaire pour organiser le transport scolaire afin de desservir le lycée d'Aizenay à la rentrée 2022-2023
- \* Réunion PCAET : 50 personnes ont été attributaire d'une aide pour l'acquisition d'un vélo électrique - l'opération devrait être prolongée en 2022

### Mme NEAU Céline

- \* Le Conseil Municipal Jeune : les élections se tiendront le 17 décembre. La classe des CM1 va élire leurs 4 nouveaux représentants.
- \* Commission "Animation" :  
Marché de Noël : bon retour des visiteurs.

### M. PERAUDEAU Mickaël

- \* Commission "voirie" : se réunira en début d'année. Attente de devis pour le carrefour – route des Flachausières – route de Malnoue – le Fougerais.
- \* Commission "environnement de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne"  
Le projet de la nouvelle déchetterie d'Aizenay est en cours. Une première esquisse sera présentée en début d'année.  
Toutes les déchetteries seront équipées de bacs pour la récupération de tous coquillages (huitres, moules, bulots, bigorneaux etc...)

Tour de table

Le Président clôt la séance à 23H15

## **II ARRÊTÉS MUNICIPAUX :**

- Arrêté portant autorisation permanent de police de circulation pour les opérations de maintenance sur l'éclairage public et / ou signalisation lumineuse
- Arrêté portant autorisation de voirie règlementant temporairement la circulation et le stationnement rue du Calvaire pour des travaux de réfection de voirie
- Arrêté portant autorisation de voirie règlementant temporairement la circulation et le stationnement rue du Moulin à Eau pour des travaux de réfection
- Arrêté portant autorisation de voirie règlementant temporairement la circulation et le stationnement rue du Bocage pour des travaux de branchement en eau potable
- Arrêté portant autorisation de voirie règlementant temporairement la circulation et le stationnement rue du souvenir – place de l'Eglise – rue du Vivier pour la manifestation "marché de Noël"
- Arrêté portant autorisation de voirie règlementant temporairement la circulation et le stationnement place de l'Eglise pour des travaux de réfection de la toiture de l'Eglise

## **III AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE**

- 1 Permis de construire : néant
  - \* M PERRAUDEAU Raphaël 870 La Flomière
  - \* M PERRAUDEAU Vincent 14 rue du Bocage
  
- 2 Déclaration préalable :
  - \* M BARRE Damien 2 rue Louis Denis
  - \* GAEC LE PLESSIS 45 Le Plessis Corbeil
  - \* M LECLERC ROUTY Xavier 101 Le Verger
  - \* M MOLLET Laurent 2 Impasse des Pêcheurs
  - \* M BREMAUD Xavier 8 Rue Louis Denis

## **IV ÉTAT CIVIL :**

NAISSANCE : néant

MARIAGE : Néant

DÉCÈS : nous déplorons le départ de  
M. MILLERET Daniel décédé le 13 décembre 2021